



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
**Convention de  
Barcelone**



15 Avril 2021  
Original: English  
UNEP/MED WG.503

---

Réunion des Points focaux nationaux du Plan Bleu

Par visioconférence, 19-20 mai 2021

**Agenda Item 7 : Construire une vision et stratégie régionales basées sur la prospective participative**

## Table des matières

<b>1. Mandats du Plan Bleu.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Éléments de contexte.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Principales réalisations en 2020 - 2021.....</b>	<b>6</b>
<b>4. Propositions d'activités 2022 - 2023.....</b>	<b>11</b>
<b>Annexe 1 : Les composantes de la base de référence prospective de MED 2050 (module 1) .....</b>	<b>14</b>
<b>Annexe 2 : La liste des fiches variables MED 2050 (module 1).....</b>	<b>15</b>
<b>Annexe 3 : Liste des activités réalisées dans le cadre du module 1 d'octobre 2020 à mars 2021 .....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 4 : Calendrier MED 2050 2021-2023 .....</b>	<b>19</b>

## Note introductive

Ce document de travail présente les mandats reçus par le CAR/Plan Bleu des Parties contractantes jusqu'à et pendant la COP21, pour les activités liées à la prospective participative ; les réalisations à ce jour du CAR/Plan Bleu pour mettre en œuvre ces mandats ; et les activités proposées pour le prochain exercice biennal en lien avec la prochaine stratégie régionale de développement durable.

### Ordre du jour de la réunion des Points focaux du Plan Bleu :

Les Points focaux pourraient formuler des commentaires et des suggestions sur les prochaines étapes de la période biennale actuelle jusqu'à la COP22, ainsi que sur les activités proposées pour la prochaine période biennale, en relation avec les thèmes de la prospective participative et de la préparation de la prochaine Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Les Points focaux pourraient également évaluer leur intérêt à collaborer avec le Plan Bleu pour mettre en œuvre un projet local dans leurs pays respectifs. Les Points focaux pourraient enfin convenir de recommandations formelles sur ce sujet à l'issue de la réunion.

### 1. Mandats du Plan Bleu

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 4 de la Convention de Barcelone (Obligations générales) et de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), le CAR/Plan Bleu a été mandaté pour «***l'élaboration d'analyses et d'études prospectives pour aider à la construction de visions d'avenir comme aide à la décision***» et la «*diffusion des résultats de ces travaux sous les différentes formes et canaux appropriés, y compris les publications régulières de rapports sur l'état de l'environnement et du développement et de perspectives d'environnement et de **développement** pour la région méditerranéenne*» (Décision IG.19 / 5 : Mandats des composantes du PAM, COP 16, 2009).

2. La Stratégie à moyen terme (SMT) 2016-2021 du PNUE/PAM, sous le thème « Gouvernance », réitère l'objectif de « *Fournir des évaluations de l'environnement méditerranéen fondées sur les connaissances et l'élaboration de scénarios pour une prise de décision éclairée et le travail des parties prenantes* » (Décision IG.22/1). Pour mettre en œuvre cette décision, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont inclus dans le Programme de travail et budget du PNUE/PAM 2016-2017 l'élaboration d'une « feuille de route pour la préparation du rapport MED 2050 » (Décision IG.22/20, COP 19, 2016).

3. Par la Décision IG.23/4 adoptée lors de la COP 20 en décembre 2017, les Parties contractantes « *Accueillent la feuille de route MED 2050 (...) et demandent au Secrétariat et au Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu d'entreprendre un processus participatif pour l'élaboration d'une étude prospective sur l'environnement et le développement dans la région méditerranéenne à l'horizon 2050 et de présenter des informations complètes sur les résultats et les progrès de la phase I à la COP 21 afin de permettre aux Parties contractantes de fournir de nouvelles orientations pour la phase II* » (IG.23/04, paragraphe 6). La Décision IG.23/04 inclut dans son annexe II la feuille de route initiale MED 2050.

4. Lors de la COP 21 en décembre 2019, par la Décision IG.24/4, les Parties contractantes :

- *Ont approuvé la proposition de feuille de route révisée pour l'étude prospective MED 2050 et ont demandé au Secrétariat de mettre en œuvre la feuille de route proposée ; (activité 1.4.1.4 de l'annexe 2)*
- *Ont encouragé les Parties contractantes à participer à la phase II de l'étude prospective MED 2050, à organiser sur une base volontaire des ateliers nationaux ou sous-régionaux, et à*

*nommer des experts pertinents ou des parties prenantes nationales intéressées, y compris des représentants de la jeunesse, pour contribuer à l'étude ; et,*

- *Ont également demandé au Secrétariat d'entreprendre une communication sur le développement de la prospective MED 2050.*

5. Le Bureau PNUE/PAM, lors de sa 90e réunion (par vidéoconférence, les 12 et 13 novembre 2020) a indiqué : « *En ce qui concerne l'étude prospective MED 2050, il a été noté qu'il s'agit d'un rapport opportun compte tenu des défis environnementaux auxquels la région est confrontée, tout en ajoutant que les jeunes pourraient être activement impliqués dans ce processus prospectif.* »

6. La réunion 2019 des Points focaux du Plan Bleu (Marseille, France, 28-29 mai 2019) et la 18e réunion de la CMDD (Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019) ont souligné l'importance de développer des produits de communication adaptés à un large public, y compris les jeunes.

7. Les autres demandes des Parties contractantes, formulées dans le cadre du Plan de travail adopté lors de la COP21, sont les suivantes :

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la SMDD : 1.3.3.1. *Renforcer et pérenniser l'Examen simplifié par les pairs / Les Livrables attendus sont a) Processus d'examen par les pairs étendu à 2 à 4 PC supplémentaires ; b) Mise à jour de la plateforme web ; c) Mise à jour de la méthodologie SIMPEER, notamment par le biais de collaborations et d'un suivi avec les pays ayant déjà participé ; d) Maintien des liens du processus SIMPEER avec les examens nationaux volontaires du FPHN.*

## **2. Éléments de contexte**

8. Le Plan Bleu a coordonné à ce jour deux initiatives majeures de prospective, qui ont donné lieu à la publication des rapports de prospective suivants (et des produits dérivés) :

- « *Futurs pour le bassin méditerranéen : Le Plan Bleu* » en 1989 ; et,
- « *Un avenir durable pour la Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu pour l'environnement et le développement* » en 2005.

9. Ces rapports ont servi de référence pour préparer les politiques d'environnement et de développement durable en Méditerranée, notamment la SMDD 2006-2015 et la SMDD 2016-2025. Ils ont soutenu la planification régionale, nationale et sectorielle dans divers domaines et ont été cités des centaines de fois. Bien qu'ils soient aujourd'hui dépassés et qu'il soit préférable de les utiliser comme références historiques, les décideurs et les experts continuent de demander au Plan Bleu des informations tirées de ces rapports, faute de travaux plus récents répondant aux mêmes objectifs.

10. La région méditerranéenne a considérablement évolué ces dernières années : bouleversements politiques, crises économiques et sociales, crise sanitaire, printemps arabe, flux migratoires croissants, tensions entre pays riverains, effets majeurs du changement climatique, développement et diversification des activités en mer, exploitation offshore, pression sur les ressources, etc.

11. Ces transformations vont très probablement s'accroître jusqu'en 2050, avec de graves conséquences en termes de perturbations affectant le « modèle » de développement dominant, déjà non durable, en Méditerranée. Les décennies à venir seront décisives pour résoudre les problèmes d'environnement et de développement auxquels est confrontée la Méditerranée, grâce à des changements transformateurs et à de nouvelles stratégies de développement pour une région prospère et pacifique, dans laquelle les gens jouissent d'une bonne qualité de vie et où le développement durable s'inscrit dans les capacités de charge d'écosystèmes sains.

12. La crise sanitaire actuelle liée à la pandémie de COVID-19 nous rappelle la nature systémique de nombreux problèmes de développement à long terme et le manque de préparation et de résilience

des pays face aux transformations et aux perturbations. Plus que jamais, les pays méditerranéens ont besoin d'incitations et d'outils communs pour anticiper et se préparer, dès aujourd'hui, aux évolutions actuelles et futures. La prospective est une approche appropriée pour éclairer ces questions cruciales en vue de parvenir à un développement durable, à l'inclusion, à des services environnementaux de qualité et à une résilience accrue.

13. Les activités préparatoires à MED 2050 menées jusqu'en 2019 visaient à mettre en place un réseau d'intelligence collective, rassemblant des scientifiques, des décideurs politiques à différentes échelles et des membres de la société civile de tous les pays du pourtour méditerranéen. Ils ont donné un aperçu de la manière dont cet exercice devrait être conçu pour combler les lacunes et faciliter la prise de décision au cours de la prochaine décennie, tout en s'appuyant sur les connaissances et les ressources existantes et sur les enseignements tirés des exercices précédents. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Un **horizon 2050** - avec un horizon intermédiaire à 2030 (correspondant aux ODD) - permettant de considérer les enjeux de long terme, comme le changement climatique, les éventuelles perturbations des écosystèmes et leurs retombées économiques et sociales (conséquences sur l'agriculture, la pêche, les modes de vie, les migrations, l'urbanisation, les politiques énergétiques, etc.) et d'identifier les transitions nécessaires.
- Conformément à la Convention de Barcelone, **la mer et l'économie maritime** sont placées en amont de la réflexion, dans un cadre systémique, en plus d'un fort **accent sur le changement climatique**.
- MED 2050 adopte une **approche participative**<sup>1</sup> pour soutenir la documentation de **visions contrastées de l'avenir méditerranéen** en rassemblant les différentes approches des régions et sous-régions méditerranéennes ; et la co-construction d'objectifs partagés à moyen et long terme.
- Un équilibre entre les **approches quantitatives et qualitatives**, combinant l'utilisation des informations sur les tendances existantes avec une analyse plus qualitative des perturbations, des incertitudes et des signaux faibles.
- Au-delà des prévisions, MED 2050 utilise une **approche stratégique**, envisage des scénarios contrastés, identifie **des voies de transition** (backcasting) et réfléchit aux actions à entreprendre à court, moyen et long terme pour atteindre la durabilité.

14. La feuille de route révisée de 2019 a introduit un programme MED 2050 modulaire, organisé autour de quatre principaux modules d'activités successifs et complémentaires, ayant chacun leur utilité et leur méthodologie spécifique :

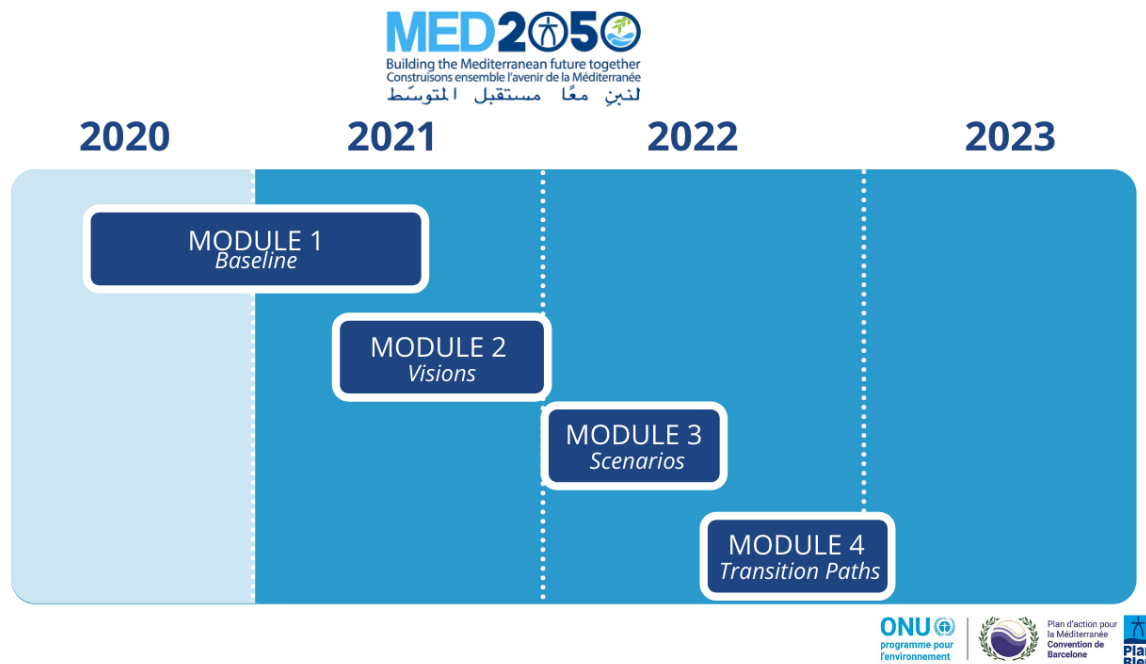
- Module 1 : Construire la base de la prospective - tendances passées et futures, signaux faibles et perturbations, fiches variables.
- Module 2 : Comparer et partager des visions contrastées - définir un futur souhaité pour la Méditerranée.

---

<sup>1</sup> La promotion d'une approche participative : la phase II du PAM, adoptée en 1995, stipule que « *l'information et la participation du public sont des dimensions essentielles du développement durable et de la protection de l'environnement* ». Lors de sa 17<sup>e</sup> réunion (Athènes, Grèce, 4-5 juillet 2017), la CMDD a également appelé à accorder une plus grande attention aux approches participatives impliquant des consultations plus larges des parties prenantes, notamment par l'utilisation d'outils électroniques (plateformes web), en plus de l'implication des gouvernements nationaux. Lors de sa 18<sup>e</sup> réunion (Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019), la CMDD a encouragé ses membres et les Parties contractantes à participer activement à l'exercice de prospective participative MED 2050, reconnaissant l'effort visant à rendre MED 2050 aussi inclusif que possible en créant un réseau représentatif de la diversité de la région méditerranéenne. La participation des jeunes a été particulièrement encouragée. Les participants à la réunion ont recommandé au Secrétariat (Plan Bleu) de développer des produits de communication ciblés MED 2050 en tenant compte des différents contextes pour atteindre un public large et diversifié et pour mobiliser une large participation. MED 2050 s'appuie donc sur une stratégie de participation innovante et efficace, rendant l'initiative ouverte et collaborative.

- Module 3 : Concevoir des scénarios - explorer les futurs possibles pour éclairer l'élaboration des politiques de résilience.
- Module 4 : Co-construire des stratégies de transition - guider la prise de décision vers des récits alternatifs du futur.

### Calendrier MED 2050



## 3. Principales réalisations en 2020 – 2021

### 3.1. Mise en place de la gouvernance et des organismes techniques de MED 2050

15. MED 2050 s'appuie sur un réseau de parties prenantes représentatif de la diversité de la région méditerranéenne. Ce réseau est composé d'experts thématiques et de prospective, de scientifiques, de décideurs, politiques, de donateurs et de parties prenantes de différentes échelles territoriales, ainsi que de membres de la société civile. Il s'appuie sur cinq organismes complémentaires :

- **L'équipe du Plan Bleu** met en œuvre et coordonne MED 2050, et fournit des contributions substantielles, analytiques, techniques et logistiques, en étroite collaboration avec d'autres **entités du PNUE/PAM** qui fournissent une expertise critique et facilitent les synergies avec d'autres activités du PAM.
- Le **Comité scientifique**<sup>2</sup> est chargé de veiller à la solidité méthodologique, à la cohérence scientifique et à la fiabilité des résultats du projet. Les membres échangeront sur les éléments méthodologiques de chaque phase du projet, l'accès à l'information et aux données, la mise en réseau et la vérification de l'exactitude et de la fiabilité des résultats. Il est composé d'experts reconnus, représentatifs de la diversité de la Méditerranée, qui se réuniront une fois par an.
- Les parties contractantes ont été invitées à désigner 6 représentants (2 par sous-régions) pour assister à certaines des réunions du comité scientifique, sous la forme d'un **Comité consultatif**, qui assurera la transparence et permettra aux parties contractantes de donner des orientations. De même, les

<sup>2</sup> Voir la liste des membres du Comité scientifique sur la plateforme web MED 2050 : <https://med2050.org/>

principales agences de financement de MED 2050 sont représentées au sein du Comité consultatif, qui se réunira en moyenne une fois par an.

- Le **Groupe de prospective**<sup>3</sup> a un rôle fondamental de production tout au long du projet. Il contribue, par l'échange d'idées, la rédaction de documents et les séances de travail, à la cohérence globale du projet et à l'inclusion d'un éventail de domaines d'expertise, de visions, d'analyses et d'opinions géographiques, ainsi qu'à la participation des jeunes, comme le recommandent les Parties contractantes. Le Groupe de prospective est composé de 40 membres : des représentants de différentes institutions et du secteur universitaire ainsi que des experts reconnus. Ce groupe se réunit 5 à 8 fois par an.
- Par ailleurs, le **large réseau de prospective MED 2050** est au cœur de l'échange d'informations sur les principaux résultats, analyses, points de vue et questions, grâce à une plateforme web dédiée à MED 2050. Conçu comme une interface dynamique entre la science et la politique, le réseau facilite la mobilisation des ressources existantes, le dialogue entre les parties prenantes et la prise en compte des résultats de la recherche dans l'élaboration des politiques. La participation au réseau est ouverte et peut évoluer tout au long du projet en fonction de l'évolution des thèmes et des intérêts. De nombreuses parties prenantes ont exprimé un grand intérêt à s'impliquer à des degrés divers dans le réseau de prospective MED 2050. Les institutions et les experts impliqués dans les études de prospective récentes et en cours en Méditerranée, ainsi que les réseaux et institutions scientifiques pertinents ont été invités à participer au réseau. Les Points focaux du PAM et du Plan Bleu ont été invités à participer et à identifier les participants et représentants nationaux. Le réseau, qui compte actuellement environ 200 membres, doit être complété et amélioré en permanence.

### 3.2. Module 1 : Construire la base de prospective pour MED 2050

16. Pour s'engager dans la prospective, il est d'abord nécessaire d'avoir accès à une base de connaissances et d'analyse solide et fiable : la base de la prospective. Le module 1 de MED 2050 se concentre sur la constitution de la base de la prospective du programme, en s'appuyant sur les résultats du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée 2020<sup>4</sup>, approuvé par les Parties contractantes lors de la COP21 en décembre 2019, et le tableau de bord du MSCD<sup>5</sup>. Le module 1 comprend les éléments suivants (annexe 1) :

- réalisation d'un diagnostic rétrospectif (tendances passées) sur une longue période et élaboration d'un diagnostic de la situation actuelle : ce qui se passera dans le futur dépend dans une large mesure des politiques et activités passées et présentes. Il est donc essentiel de partir d'une bonne compréhension des trajectoires historiques et de la situation actuelle, en distinguant les facteurs endogènes et externes ;
- identification et analyse des grandes tendances futures, détecter les germes de changement et les signaux faibles, et identifier les perturbations et les discontinuités redoutées ou souhaitées dans le futur : afin de répondre aux questions « Que va-t-il se passer ? », « À quoi faut-il s'attendre ? », auxquelles la prospective s'efforce de répondre. Il s'agit alors de construire un système de représentations du futur, d'appréhender les dynamiques à l'œuvre et les facteurs de changement, les événements et phénomènes susceptibles d'influencer le futur.
- mise en évidence des principaux défis pour l'avenir de la Méditerranée,

Tous les documents et résultats préparés au cours de ce premier module du programme seront disponibles d'ici fin août 2021, ainsi qu'un rapport de synthèse destiné aux décideurs.

17. Dans les phases ultérieures du programme, la base de la prospective sera utilisée pour élaborer les visions (module 2), les scénarios (module 3) et les voies de transition (module 4).

<sup>3</sup> Voir la liste des membres du Groupe de prospective sur la plateforme web MED 2050 : <https://med2050.org/trombinoscope>.

<sup>4</sup> <https://planbleu.org/soed/>

<sup>5</sup> [https://www.obs.planbleu.org/wp-content/uploads/2021/03/SMDD\\_Dashboard\\_Version\\_Mars\\_2021.pdf](https://www.obs.planbleu.org/wp-content/uploads/2021/03/SMDD_Dashboard_Version_Mars_2021.pdf)

18. Le premier module de MED 2050 a démarré début 2019. À partir de mars 2020, la situation sanitaire résultant de la pandémie de COVID-19 a eu un impact fort sur la mise en œuvre pratique du programme, et a considérablement ralenti son exécution. MED 2050 a subi des impacts beaucoup plus importants que les autres activités, en raison de la forte approche participative prévue et intégrée à la méthodologie : la plupart des réunions étaient censées se dérouler en présentiel, avec l'utilisation de panneaux d'affichage, de sous-groupes et d'autres méthodes pour favoriser l'intelligence collective. La méthodologie a dû être adaptée en profondeur et de manière continue pour faire face aux circonstances.

19. À ce stade, ce sont principalement les experts du Groupe de prospective et de l'équipe du Plan Bleu qui ont été mobilisés - tant sur les analyses globales que sur les approches thématiques. Pour développer le module 1, le Plan Bleu a noué un partenariat avec l'université d'Aix-Marseille. Ce partenariat représente une opportunité de collaborer avec des laboratoires de recherche, de créer des synergies et de fonder MED 2050 sur un travail scientifiquement reconnu, y compris dans son approche interdisciplinaire. Ce partenariat donne l'opportunité à un chercheur postdoctoral et à un chercheur doctorant de travailler avec le Plan Bleu.

20. Un rapport technique MED 2050 comparant les projections de l'exercice de prospective 2005 du Plan Bleu à la situation actuelle<sup>6</sup> et un rapport sur les tendances et perspectives démographiques en Méditerranée<sup>7</sup> ont été publiés.

21. En outre, une note méthodologique a été publiée en décembre 2020<sup>8</sup> pour servir de cadre et d'orientation pour la mise en œuvre du projet. Elle propose une séquence méthodologique en 10 étapes, allant de la collecte de données et de documents utiles à l'ensemble du processus aux recommandations et à la promotion de l'exercice auprès des différentes parties prenantes, des organismes du PAM au grand public, y compris les pays et la communauté scientifique. Elle a été soumise au Groupe de prospective et par le Comité consultatif lors de leurs réunions respectives en janvier 2021, sans objection.

22. Une analyse et une qualification des tendances et des perturbations pour l'avenir de la Méditerranée (disponible sur la plateforme web MED 2050) ont été réalisées et serviront de base solide pour produire une réflexion plus large et qualitative sur les scénarios futurs pour la région méditerranéenne.

23. Entre-temps, le travail sur les fiches variables a été lancé. L'objectif des fiches variables est de collecter de manière synthétique quelques données majeures et de formuler des hypothèses sur les enjeux futurs pour 38 thèmes clés du « Système méditerranéen », tels qu'identifiés par le Groupe de prospective, en utilisant l'approche FPEIR (DPSIR en anglais) : Facteurs - Pressions - États - Impacts - Réponses) (voir l'annexe 2 pour la liste des fiches variables). Ces 38 thèmes correspondent aux regroupements mis en évidence lors de la discussion du Groupe de prospective sur les tendances et les perturbations, au cours de laquelle 197 grandes tendances avaient été identifiées et qualifiées, en utilisant le cadre DEGEST (Démographie, Économie, Gouvernance, Environnement, Société, Technologie). Pour chaque fiche variable, une équipe de rédaction multipartite, coordonnée par un responsable, a été mise en place. Les fiches variables seront utilisées dans la construction des scénarios (module 3) et fourniront également des données de base pour l'ensemble de l'exercice. Elles aboutiront à une publication d'ici l'été 2021.

24. Les fiches variables sur les thèmes clés suivent une même structure: Section 1: Une courte définition et présentation du contenu du thème et de ces dimensions (Définition et contenu); Section 2: Une rétrospective des évolutions passées problèmes majeurs actuels– avec, quand le sujet s'y prête,

---

<sup>6</sup> Patrice Miran, « *Étude comparative : Environnement et développement en Méditerranée – projections en 2005 et état actuel* », Septembre 2020 » <https://planbleu.org/publications/etude-comparative-projections-2005-etat-actuel/>

<sup>7</sup> Sous la direction d'Alain Parant, « *Tendances et perspectives démographiques en Méditerranée* », Plan Bleu, Cahier n°21, octobre 2020, <https://planbleu.org/publications/tendances-perspectives-demographiques-mediterranee/>

<sup>8</sup> Jacques Theys et Denis Lacroix, « *MED 2050 - Le cadre méthodologique* », décembre 2020 (source : <https://med2050.org/>)



quelques chiffres clés (Rétrospective); Section 3: Une analyse des défis essentiels actuels pour le thème (Défis et enjeux); Section 4: Une hypothèse de l'évolution tendancielle et des risques et opportunités sous-jacents – avec quand c'est possible, des prévisions quantifiées (Tendances jusqu'à 2050); et Section 5: Hypothèses qualitatives de scénarios contrastés pour le futur (Scénarios contrastés jusqu'à 2050). Les fiches variables suivent la règle des "4 C's" : claires, concises, convaincantes (plausibles) et cohérentes. Elles reposent aussi sur les listes de tendances, ruptures et signaux faibles élaborées par le Groupe de Prospective MED 2050. Elles aboutiront à une publication au cours de l'été 2021.

25. Toutes les activités réalisées d'octobre 2020 à fin mars 2021 sont présentées à l'annexe 3.

### **3.3. Module 2 : partager et comparer des visions contrastées à travers la Méditerranée (septembre - décembre 2021)**

26. Le deuxième module MED 2050 se nourrira des résultats du premier module, pour faire émerger et confronter des visions contrastées de l'avenir de la Méditerranée, en créant un espace de dialogue entre les différentes parties prenantes.

27. Contrairement à la plupart des analyses identifiées dans une étude de référence des rapports de prospective méditerranéens existants, réalisée par le Plan Bleu<sup>9</sup>, MED 2050 ne s'appuiera pas uniquement sur des travaux d'experts. Les Parties contractantes et des groupes spécifiques de parties prenantes (décideurs politiques, experts, société civile, groupes de jeunes et de femmes, entreprises...) seront consultés lors de trois webinaires sous-régionaux.

Ces ateliers comprendront : une discussion en groupes de travail des résultats du module 1 (tendances, perturbations, signaux faibles et enjeux), des exercices communs de prospective permettant l'expression de points de vue et d'aspirations et l'émergence de visions contrastées du futur, puis le partage et la consolidation de ces visions. Ce travail aurait pour but de révéler les spécificités potentielles des visions sous-régionales dans le bassin méditerranéen.

28. Afin de garantir les interactions entre les travaux des groupes sous-régionaux et ceux du groupe de prospective, le module 2 sera ouvert à une consultation plus large relayée par les responsables de réseaux. Des questionnaires seront préparés, diffusés et analysés, en utilisant des méthodes de prospective reconnues, grâce à des partenariats avec les responsables de réseaux existants et les représentants des principaux groupes de parties prenantes de la région méditerranéenne, y compris les membres intéressés de la CMDD.

### **3.4. Projets ciblés**

29. Suivant l'une des recommandations du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée 2020, le Plan Bleu a déployé des efforts pour soutenir l'action en faveur des transitions durables à l'échelle locale, où de nombreuses décisions concrètes sont prises. La prospective étant une approche cohérente pour concevoir et mettre en œuvre des transitions durables, trois projets locaux ciblés, bénéficiant tous trois de l'approche MED 2050, ont été conçus. D'autres projets complémentaires et ciblés devraient également être menés sur des thèmes transversaux spécifiques.

30. Un projet ciblé a été lancé en janvier 2021 avec la *Région Sud* en France (avec le soutien financier du Conseil Régional). Il s'agit d'établir un diagnostic de base, de réfléchir aux scénarios à long terme lors d'ateliers réunissant des élus de la *Région Sud*, et d'évaluer les coûts et les avantages de tels scénarios. Une publication de fin de projet est prévue pour décembre 2021.

---

<sup>9</sup> <https://planbleu.org/publications/vers-un-nouvel-exercice-de-prospective-sur-lenvironnement-et-le-developpement-en-mediterranee-rapport-de-benchmark-des-etudes-existantes/>

31. Un autre projet ciblé participatif dans un bassin versant au Maroc a été préparé (avec le soutien financier de l'Agence française de développement) pour soutenir une stratégie à long terme pour la gestion durable de l'eau et des ressources naturelles.

32. Le Plan Bleu mène un consortium avec *AirClimat*, la *Région Sud* et la *Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis*, en France (CASA) pour un financement potentiel par la *Fondation de France*. Le projet vise à soutenir la CASA sur 3 ans dans la création d'une dynamique participative impliquant les décideurs, la société civile et les scientifiques pour développer des stratégies d'adaptation partagées pour les zones côtières et sélectionner les plus appropriées. En utilisant l'approche MED 2050, cette initiative pilote locale fournirait une expérience pertinente à partager autour de la Méditerranée. Le financement devrait être accordé d'ici août 2021.

33. Dans le cadre d'ateliers spécifiques, une attention particulière sera accordée à la mer Méditerranée, considérée comme un méga-écosystème qui doit être géré selon une approche holistique ; et au lien démographie-migration-développement économique qui revêt une importance capitale pour l'avenir de la Méditerranée.

### 3.5. Communication

34. La plateforme web MED 2050 a été créée en juin 2018 et est conçue comme un outil stratégique pour réfléchir à l'avenir du bassin méditerranéen. La plateforme est un lieu de partage de documents et de bonnes pratiques pour alimenter la réflexion sur l'avenir du bassin méditerranéen à l'horizon 2050. La plateforme MED 2050 vise à fournir :

- Un espace dédié aux documents et rapports MED 2050, aux différents résultats et initiatives ;
- Un espace dédié aux rapports et publications des membres des organes de gouvernance et techniques de MED 2050 ;
- Un espace dédié au travail de prospective aux niveaux national et régional.

La plate-forme continue à être développée au fur et à mesure que le projet avance.

35. Depuis décembre 2020, une newsletter spécifique MED 2050 est mise à disposition sur la plateforme web<sup>10</sup>. Cette newsletter ne se concentre pas uniquement sur les résultats scientifiques. Elle laisse place aux questions, au partage d'expériences nationales, régionales ou internationales, aux informations sur les projets en cours et aux débats sur les scénarios futurs. Des articles sur divers sujets couvrant des questions liées à l'avenir de la Méditerranée seront publiés au fur et à mesure de l'avancement du programme. Ces articles et publications contribueront à la préparation du rapport final et soutiendront la stratégie de communication en ciblant un public plus large.

36. La plateforme Web MED 2050 et la newsletter MED 2050, en plus des supports de communication ad hoc, diffusent les résultats du programme aux niveaux national et infranational.

### 3.6. SIMPEER

37. En ce qui concerne l'analyse de la politique environnementale ou du cycle des programmes, il existe une continuité et un lien fort et systémique entre les rapports sur l'état de l'environnement (comme le RED en 2020), les études prospectives visant à explorer les futurs possibles (actuellement MED 2050), et enfin la définition de stratégies (notamment la prochaine SMDD) qui pourrait s'inspirer des voies de transition et l'évaluation des politiques et des programmes, ce qui ferme la boucle avant qu'une autre boucle ne recommence.

38. Dans ce processus global, l'examen par les pairs permet l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, et constitue un processus de renforcement des capacités très efficace.

---

<sup>10</sup> <https://med2050.org/newsletter/>

39. Une analyse du processus et des enseignements tirés des deux premiers cycles de SIMPEER a été réalisée et a donné lieu à une publication intitulée « Mécanisme simplifié d'évaluation par les pairs des stratégies de développement durable dans les pays méditerranéens »<sup>11</sup>.

40. En l'absence de financement externe à cette fin, de nouvelles parties contractantes volontaires n'ont pas été recherchées ni identifiées.

#### **4. Propositions d'activités 2022 - 2023**

41. Toutes les activités Med 2050 (4.1 à 4.4 ci-dessous) réalisées au cours de la période 2022-2023 seront alignées sur le Résultat 6.3 du Programme de travail 2022-2023 « *Activités de prospective inclusive et participative menées aux niveaux régional et national, avec renforcement des capacités associé* » / Activité 1 « *Soutenir la transition vers un avenir durable et inclusif en Méditerranée à l'horizon 2050 - Mieux reconstruire en utilisant la prospective stratégique participative* ». Le calendrier détaillé des activités est présenté à l'annexe 4.

42. Une mise en garde sur la méthodologie est nécessaire, car l'évolution de la pandémie pourrait avoir un impact supplémentaire sur le processus de prospective Med2050. La prospective se construit sur l'intelligence collective, et nécessite généralement de nombreuses réunions en présentiel et de fortes interactions directes. Med2050 sera adapté en permanence au contexte et exigera de la flexibilité. À une échelle géographique telle que celle de la région méditerranéenne, il s'agit probablement d'un travail de prospective sans précédent géré de manière aussi innovante, qui est imposée par la Covid-19.

##### **4.1. Module 3 : Réconcilier les tendances, les perturbations et les signaux faibles, et les visions contrastées pour identifier un scénario souhaitable et réaliste (janvier à juin 2022)**

43. Dans le cadre du module 3 de MED 2050, le Groupe de prospective sera chargé d'articuler les résultats des modules 1 et 2, en tenant compte des différents points de vue des pays, sous-régions et parties prenantes, pour identifier les objectifs et hypothèses communs ou convergents, et construire plusieurs scénarios pour l'avenir de la Méditerranée aux horizons 2030 et 2050. Dans le cadre du module 1, une incertitude particulièrement élevée et un impact potentiel élevé de nombreuses tendances, perturbations et signaux faibles ont conduit au choix d'élaborer plus d'un scénario alternatif. Les résultats de l'analyse du Groupe de prospective seront présentés et ouverts à la discussion avec des groupes spécifiques de parties prenantes (société civile, jeunes, institutions, entreprises, organisations internationales) dans le cadre de réunions régionales.

44. Les scénarios élaborés dans le cadre de ce module seront des outils utiles pour les Parties contractantes et l'ensemble du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone : les politiques régionales, nationales et locales peuvent être évaluées au prisme des scénarios pour tester leur adéquation à plusieurs futurs possibles. Les résultats permettront d'améliorer les politiques et de favoriser la résilience dans une approche systémique.

45. Comme recommandé par les Points focaux du Plan Bleu, ce module envisagera des scénarios perturbateurs compatibles avec une transition vers la durabilité. L'un des scénarios, identifié comme le plus réaliste et souhaitable (consensuel), servira de référence (situation cible) pour développer le module 4 sur les voies de transition. L'élaboration de ce scénario sera guidée par les normes et engagements des Nations Unies, tels que l'Agenda 2030, les engagements internationaux et régionaux, et la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (2016-2025). Ce module sera finalisé par la rédaction

---

<sup>11</sup> <https://planbleu.org/en/publications/report-simpeer-simplified-peer-review-mechanism-of-sustainable-development-strategies-in-mediterranean-countries/>

d'un rapport décrivant des scénarios contrastés, dont l'un sera désigné comme le plus souhaitable pour être examiné en détail dans le module suivant.

#### **4.2. Module 4 : Co-crée des voies et des stratégies de transition à court, moyen et long terme (2022-2023)**

46. Une question centrale à laquelle MED 2050 entend répondre est celle des transitions vers 2050 : comment passer des situations et crises actuelles à la fixation et à la réalisation d'objectifs à moyen et long terme ?

47. Lors de leur réunion de 2019, les Points focaux du Plan Bleu ont encouragé le système du PAM à poursuivre des objectifs de transition ambitieux mais réalistes. Le module 4 de MED 2050 correspond à une activité de prospective stratégique pour co-concevoir des voies de transition ancrées dans la réalité et les processus opérationnels.

48. Ce module s'appuiera sur la méthode du « backcasting » pour identifier des voies de transition pratiques à partir des résultats combinés du processus consultatif et des travaux complémentaires du groupe de prospective ; l'objectif sera de s'appuyer sur le(s) scénario(s) partagé(s) réaliste(s) et souhaité(s) précédemment conçu(s), pour réfléchir concrètement à la question : *que faire pour y parvenir ?*

49. Les voies de transition tiendront compte des différentes temporalités afin d'identifier les obstacles à surmonter et mettre en évidence les possibilités de réaliser des scénarios futurs souhaitables mais réalistes. S'accorder sur des futurs souhaitables ou acceptables d'ici 2050 (à long terme) permettra d'identifier des stratégies de transition alternatives à moyen terme (horizon 2030) et de procéder à des évaluations comparatives de leur plausibilité, ainsi que de proposer des investissements critiques. Cela permettra également d'anticiper les urgences, d'éviter les coûts de réparation et de maximiser les bénéfices.

50. Après l'achèvement du module 4, il est prévu de développer une boîte à outils de prospective spécifique, adaptée au contexte méditerranéen, comprenant les meilleures pratiques, les lignes directrices méthodologiques et les chiffres clés et références en appui à la prise de décision.

51. En outre, au moins une Partie contractante sera soutenue par le Plan Bleu pour une évaluation « pérenne » des politiques nationales (2023) sur la base de la boîte à outils et des résultats du programme MED 2050.

52. Au cours de cette phase d'analyse, plusieurs méthodes seront présentées et des ateliers spécifiques mobilisant à la fois des experts et des parties prenantes pourraient être organisés pour co-construire des voies de transition. MED 2050 tiendra compte de l'hétérogénéité des sous-régions.

53. MED 2050 vise directement à inspirer les futures stratégies et agendas méditerranéens et globaux, y compris les plans nationaux et sectoriels. Cela constituera une contribution opportune et précieuse au développement de la nouvelle Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2026-2035. Cela mettra également en évidence les domaines d'action critiques et les lacunes en matière de connaissances qui devront être comblées grâce aux travaux du PNUE/PAM, notamment par un nouveau rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée vers la fin de la période de programmation de la nouvelle stratégie à moyen terme.

#### **4.3. Diffusion des résultats, communication, partage des connaissances et renforcement des capacités**

54. Les différents résultats du programme seront présentés et discutés avec les organes compétents du système de la Convention de Barcelone PNUE/PAM et diffusés à un large public au fur et à mesure de l'avancement du programme : rapports et documents sur la base de référence prospective en 2021

(module 1), les visions contrastées au début de 2022 (module 2), les scénarios en 2022 (module 3) et les voies de transition et les investissements critiques en 2023 (module 4).

55. Les rapports intermédiaires et finaux seront examinés par les organes compétents du PAM tout au long du déploiement du programme, en vue d'être présentés à la COP 22 en 2021 et les résultats finaux à la COP 23 en 2023. MED 2050 contribuera ainsi à la visibilité du système PNUE/PAM - Convention de Barcelone. Les résultats de MED 2050 contribueront à la préparation des prochains documents stratégiques, notamment la révision de la SMDD et la préparation de la prochaine stratégie 2026-2035.

56. En attendant l'identification de financements ciblés supplémentaires, le Plan Bleu pourrait également soutenir les Parties contractantes intéressées dans l'élaboration de déclinaisons nationales ou sous-régionales du MED 2050, en présentant localement les résultats du MED 2050 ou en fournissant une assistance technique pour intégrer ces résultats dans des études de prospective, les stratégies et les plans d'action aux niveaux sous-régional, national et local. Basée sur un guide méthodologique permettant de partager les expériences et les bonnes pratiques, l'approche méthodologique, visant à rassembler les initiatives méditerranéennes, pourrait être appliquée à différentes échelles au sein de la Méditerranée et au-delà, et pourrait attirer et nourrir des initiatives dans d'autres mers régionales.

57. La capitalisation, la consultation et la mise en place du réseau se poursuivront tout au long de la mise en œuvre du programme, afin de tirer parti des nouveaux développements et d'assurer un dialogue permanent entre les parties intéressées.

58. La plateforme web et la newsletter seront également mobilisées en tant qu'outil stratégique pour diffuser les résultats de MED 2050, par le biais de newsletters et de brochures thématiques, entre autres produits.

59. Suivi : diffusion (2023). A l'issue du programme, le Comité consultatif sera invité à proposer des développements nationaux et thématiques de l'analyse prospective, ainsi que des stratégies nationales de transition afin que les voies de transition proposées par MED 2050 se traduisent de la manière la plus opérationnelle possible dans les territoires.

60. En particulier, le Comité consultatif sera invité à évaluer comment les conclusions de MED 2050 pourraient servir de base à la préparation de la prochaine SMDD. Sous sa direction, et en accord avec l'Unité de coordination, les messages clés de MED 2050 seront préparés en 2023 comme contribution à la prochaine SMDD.

#### **4.4. Création de partenariats**

61. Les partenariats seront renforcés par l'expansion et le renforcement continu du réseau MED 2050 des instituts méditerranéens, des experts, des institutions nationales et régionales, des ONG et OSC, et des organisations internationales intéressées par MED 2050 et la prospective.

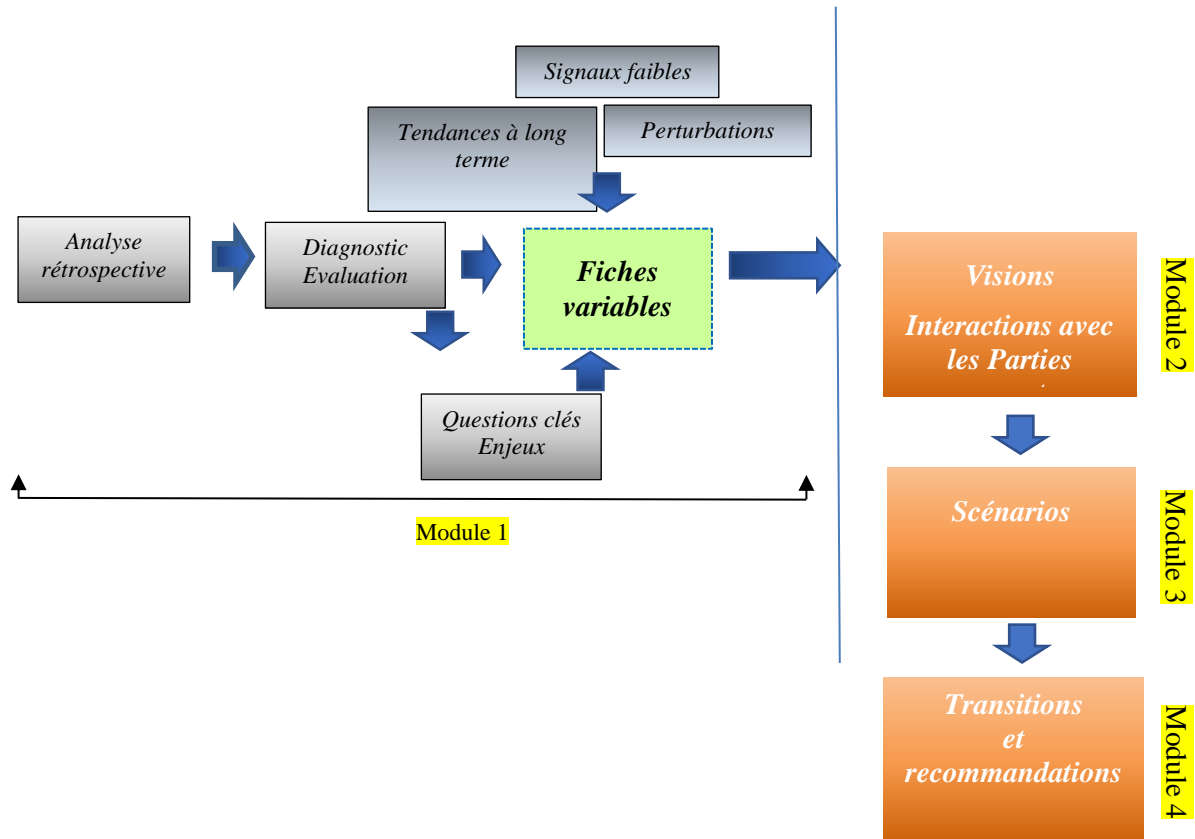
#### **4.5. Nouvel exercice SIMPEER**

62. Dans le prolongement des deux premiers cycles de projets SIMPEER, et après l'évaluation de la méthodologie, le CAR/Plan Bleu propose qu'un nouveau cycle puisse être mis en place en fonction du volontariat de 3 nouvelles Parties contractantes et de la disponibilité des financements.

63. Comme cela a été fait précédemment, il est suggéré que les 6 Parties contractantes qui se sont portées volontaires lors des deux premiers cycles apportent leur propre expérience au troisième cycle.

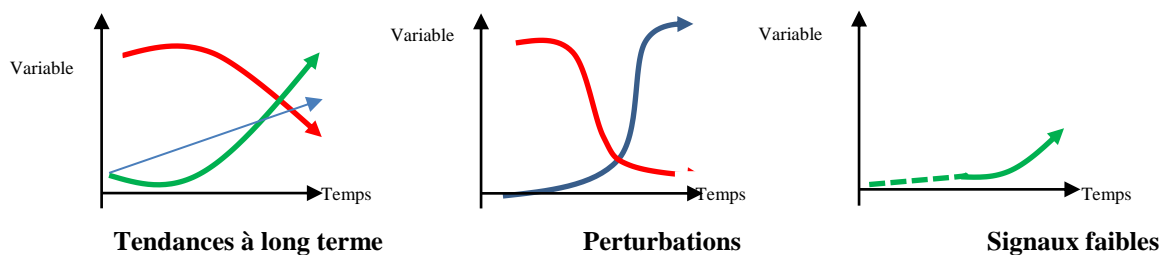
64. Des contacts seront pris avec l'OCDE pour explorer la possibilité de les associer à ce nouveau cycle et bénéficier de leur propre expérience dans d'autres régions.

## Annexe 1 : Les composantes de la base de référence prospective de MED 2050 (module 1)



- **Tendances majeures** : évolution majeure et très probable affectant le système étudié de manière suffisamment significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps.
- 
- **Signaux faibles** : graines de changement : réalité embryonnaire et négligée, dont l'importance ne devrait pas tarder à s'affirmer, entraînant des répercussions profondes et généralisées pour le système étudié, des éléments préfigurant les inflexions et des bifurcations,
- **Ruptures** : phénomènes brutaux ou progressifs affectant une dimension ou un facteur d'évolution du système étudié et qui peuvent le faire basculer plus ou moins rapidement (nouvelle réglementation, conflits, ...)

sont des composantes fondamentales de la base de référence de la prospective, permettant d'identifier les dimensions ou les variables structurantes du futur, d'aider à sélectionner les hypothèses d'évolution pertinentes, de choisir des combinaisons cohérentes d'hypothèses, et d'identifier les voies probables.



## Annexe 2 : La liste des fiches variables MED 2050 (module 1)

Les **fiches variables** sont un élément clé de la base de référence de la prospective. Elles visent à dresser un tableau récapitulatif des variables clés du système méditerranéen. L'objectif des fiches variables est de collecter de manière concise certaines données majeures et certaines hypothèses sur les enjeux futurs pour 38 grands thèmes clés du système méditerranéen.

1. Les tendances majeures du contexte mondial à l'horizon 2050 (« mégatendances ») et leurs conséquences sur la Méditerranée
2. L'identité méditerranéenne, entre changement et fragmentation
3. Géopolitique de la Méditerranée, les « entrants » traditionnels et nouveaux (États - comme la Chine, acteurs publics ou privés, ONG, etc.)
4. La place de la Méditerranée dans les politiques européennes et le Green Deal
5. Le financement du développement en Méditerranée par les acteurs publics et privés. Quelle place pour la finance « verte » ?
6. La gouvernance internationale de l'environnement marin en Méditerranée entre crise, continuité et transformation. Évolution et application du droit de la mer. Appropriation nationale des espaces maritimes
7. Les grands changements démographiques, au nord, au sud et à l'est et leurs conséquences sur l'économie ou l'environnement
8. Dynamiques et politiques migratoires
9. La transition urbaine au nord et au sud et ses conséquences sur l'environnement : croissance des villes, équilibre rural-urbain, impacts sur les déchets, consommation de territoires, pollution et ressources (eau, etc.)
10. La concentration des activités sur le littoral : tendances, conflits sur l'utilisation de l'espace, impacts sur l'environnement et la mer, risques
11. Le changement climatique et ses impacts terrestres et marins
12. Questions et politiques d'adaptation, entre vulnérabilité et résilience
13. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre et les politiques d'atténuation. Différences régionales dans les tendances des émissions et levier d'action
14. Les transformations de l'écosystème méditerranéen et ses impacts sur la biodiversité marine. L'évolution des pressions (pollution, etc.) et des protections
15. Exploitation et propriété des ressources marines de la Méditerranée (exploitation du gaz, ressources minérales profondes, énergies renouvelables, etc.). Les conséquences de l'expansion offshore
16. L'avenir de la pêche et de l'aquaculture ; ses impacts (écologiques, sociaux...)
17. L'évolution des ressources « vivantes » et des patrimoines naturels terrestres : forêts, zones humides, biodiversité animale et végétale...
18. Le lien eau-sol-agriculture-alimentation-environnement. De la sécurité alimentaire à la transition de l'agriculture et des systèmes ruraux
19. La transition énergétique en Méditerranée - de la production à l'utilisation
20. Dynamique de la croissance au nord et au sud de la Méditerranée : perspectives macroéconomiques, changements sectoriels, durabilité
21. Société de la connaissance, innovation et nouvelles technologies (numérique, etc.) : bonne opportunité ou non pour l'économie et l'environnement en Méditerranée ?

22. Nouveaux modèles de production et de consommation plus respectueux de l'environnement ou basés sur la nature et leurs impacts. Perspectives d'économie verte
23. Opportunités et obstacles à l'économie bleue
24. Transport maritime et les ports en Méditerranée et dans le commerce international
25. Perspectives du tourisme (et de la mobilité touristique) et leurs impacts sur l'environnement et les économies côtières ou régionales
26. Inégalités, pauvreté, mutations de la mobilité sociale, économie informelle et systèmes solidaires : vers un élargissement des fractures sociales ?
27. Évolution des systèmes de valeurs, des représentations culturelles et des pratiques religieuses
28. La place des jeunes dans la société et les relations entre générations. Emploi des jeunes et prise en charge des seniors
29. Le statut et le rôle des femmes dans la famille, l'économie, la société et l'environnement (en vue de modifier les structures familiales)
30. Changements sociaux et modes de vie. Changements dans l'utilisation du temps et les modes de consommation. Importance accordée aux biens collectifs (santé, éducation, etc.). Vers le développement de pratiques écologiques ?
31. Démocratie, participation et émancipation de la société civile. L'équilibre entre la liberté et l'autoritarisme. L'État de droit dans les situations normales et de crise
32. La prévention des risques majeurs (climat, santé, etc.) et des situations de crise : entre anticipation, action publique et résilience collective
33. Gouvernance multipartite et multi-échelles : États, territoires, société civile, acteurs économiques, scientifiques
34. Évolution de la sensibilisation à l'environnement, le rôle des médias, la formation
35. Intégration de l'environnement dans les politiques publiques (nord et sud)
36. Gestion des ressources en eau
37. Sécurité globale en Méditerranée (défense, tensions militaires, terrorisme...)
38. Systèmes d'observation, de surveillance et d'alerte dans la région méditerranéenne



### Annexe 3 : Liste des activités réalisées dans le cadre du module 1 d'octobre 2020 à mars 2021

Tâches	Activités	Durée	Résultats/Livrables
<b>Organes de gouvernance</b>			
Groupe de prospective (GP)	Compléter la liste des membres du GP	Oct.- déc. 2020	Élargissement du GP Recherche d'un équilibre entre les sexes et les nationalités
Comité scientifique et consultatif CS/CC)	Finaliser la liste des membres des CS/CC et les TdR	Nov.- déc. 2020	Liste initiale des membres du CS/CC, projet TdR
	Première réunion du CC	13 janvier 2021	Présenter l'ensemble de l'exercice aux participants et la méthodologie MED 2050, recueillir leurs réactions sur le mandat et la composition du CC et sur les aspects institutionnels et procéduraux.
<b>Groupe de prospective</b>			
Réunion de lancement du GP	Atelier	6 mai 2020	Présentation des objectifs de MED 2050 et tour de table des membres du GP
Lancement du module 1 Présentation de l'état d'avancement des travaux Discussion sur les tendances à long terme (questionnaire) Session d'introduction sur les ruptures	Atelier	13 et 14 oct. 2020	Compte-rendu de l'atelier Liste préliminaire des tendances à long terme
Commentaires reçus sur la liste des tendances Questionnaire : qualification des tendances Rôle et efficacité des exercices de prospective Introduction aux fiches variables	Atelier	2 déc. 2020	Compte-rendu de l'atelier Rapport sur la qualification des tendances à long terme Liste préliminaire des fiches variables
Discussion sur le cadre méthodologique de MED 2050 Liste des ruptures Fiches variables : exemples de rédaction et composition des équipes de rédaction Indicateurs (ODD et SMDD)	Atelier	28 janvier 2021	Note méthodologique sur la mise en œuvre de MED 2050 Liste des ruptures finalisée Liste initiale des équipes de rédaction des fiches variables Note d'orientation sur les fiches variables
Préparation des fiches variables (FV)	Rédaction des 38 FV Suivi des équipes de rédaction	Jan.- juin 2021	Finalisation des FV par les équipes de rédaction constituées autour du Groupe de prospective, FV attendue au plus tard le 9 juin
Qualification des ruptures Discussion sur le calendrier actualisé du programme MED 2050 Fiches variables (suite) Mégatendances Indicateurs (ODD et SMDD) (suite)		17 mars 2021	Rapport sur la qualification des ruptures Calendrier actualisé à discuter avec les organes du PAM Fiches variables - Première FV terminée + planification des autres FV Matrice comparant les fiches variables et les indicateurs pertinents (ODD et SMDD)
<b>Activités transversales</b>			
Communication	Newsletter Site web	2020- 2021	2 newsletters Site web MED 2050 opérationnel

Mise en réseau	Activités de mise en réseau	2020-2021	Animation du site web et activités de mise en réseau
Partenariat	Création de partenariats	2020-2021	Renforcement du partenariat avec les instituts spécialisés, les experts, les institutions nationales et régionales, les OSC et les ONG et les organisations internationales

**Annexe 4 : Calendrier MED 2050 2021-2023****Module 1 : Construire le socle d'informations et d'analyses prospectif : avril - août 2021**

Tâches	Activités	Durée	Résultats/Livrables
<b>Comité consultatif</b>			
Comité consultatif (CC)	Réunion	Juin 2021	Commentaires et contributions du CC sur le rapport d'avancement et le calendrier mis à jour.
<b>Groupe de prospective</b>			
Préparation des fiches variables	Rédaction des 38 fiches variables Suivi des équipes de rédaction	Jan.-juin 2021	Finalisation de la rédaction des FV attendue au plus tard le 9 juin
- Présentation et suivi des Fiches variables (suite)	Atelier	28 avril 2021	Fiches variables – Suivi et liens vers les ODD et les données de la SMDD
- Examen des fiches variables (suite)	Atelier	9 juin	Fiches variables - Matrice de suivi Suivi de la matrice sur les fiches variables et les indicateurs pertinents (ODD et SMDD)
Présentation et discussion sur les fiches variables	Atelier	Juillet 2021 (atelier de 2 jours)	Rédaction de la compilation des fiches variables adoptée + Compte-rendu de l'atelier
Rapport sur les fiches variables	Finalisation des FV	31 août 2021	Rapport final sur les fiches variables Le document sera publié par le PB
Rapport final sur le module 1	Rédaction	31 août 2021	Rapport final du module 1 sur les principaux résultats de l'élaboration du socle prospectif : tendances, signaux faibles, perturbations, problèmes et enjeux, cartographie des parties prenantes, fiches variables, note méthodologique + autres documents produits par le GP
<b>Projets ciblés</b>			
Application de la méthodologie MED 2050 à la Région Sud en France	Projet « ciblé » autofinancé	Déc. 2020 – juin 2022	Rapport sur la prospective de la Région Sud à l'horizon 2050 et principaux défis à relever
Application de la méthodologie MED 2050 à un bassin versant du Maroc	Projet « ciblé » (financement externe : AFD)	Jan.- juin 2022	Rapport sur la prospective d'un bassin versant du Maroc à l'horizon 2050 et les principaux défis à relever en matière de gestion de l'eau et des autres ressources naturelles
Autres projets « ciblés » en fonction des possibilités de partenariat et de financement			
<b>Liens avec les organes de décision du PAM</b>			
Plan Bleu NFP	Présentation	18-20 mai 2021	Présentation des réalisations et des principaux enjeux de MED 2050. Explorer les possibilités d'un plus grand engagement des PB-NFP dans le programme.
CMDD	Présentation	7-9 juin 2021	Présentation des réalisations et des principaux enjeux de MED 2050. Explorer les possibilités d'un plus

			grand engagement des membres de la CMDD dans le programme.
COP 22	Evénement parallèle à MED 2050	Déc. 2021	Présentation des réalisations et des principaux enjeux de MED 2050. Explorer les possibilités d'un plus grand engagement des Parties dans le programme.
<b>Activités transversales</b>			
Communication	Newsletter Site web MED 2050	Jan. - août 2021	2 newsletters Site web MED 2050 opérationnel
Mise en réseau	Activités de mise en réseau	Jan. - août 2021	Animation du site web et activités de mise en réseau
Partenariat	Création de partenariats	2020-2021	Renforcement des partenariats avec les instituts spécialisés, les experts, les institutions nationales et régionales, les OSC et les ONG et les organisations internationales

**Module 2 – Visions : Septembre – décembre 2021 –**

<b>Tâches</b>	<b>Activités</b>	<b>Durée</b>	<b>Résultats/Livrables</b>
<b>Ateliers participatifs</b>			
Ateliers participatifs sur les visions dans trois sous-régions : sud, est et nord	3 ateliers 2 options : - 1 atelier en face-à-face de 3 jours par sous-région - 3 réunions en ligne par sous-région	Selon les options : Oct 2021 à jan. 2022	Rapport sur chacun des trois ateliers sous-régionaux sur les visions Rapport de synthèse sur les visions sous-régionales
<b>Organes de gouvernance</b>			
Comité scientifique (CS)	Réunion	Jan. 2022	Commentaires et contributions du CS sur les activités passées et futures
Comité consultatif (CC)	Réunion	Jan. 2022	Analyse et recommandations du CC sur les activités passées et futures
<b>Groupe de prospective</b>			
Préparation d'ateliers participatifs sous-régionaux sur les visions	Atelier	Sept. 2021	Identification des points de contact et des relais, et documents préparatoires aux consultations sous-régionales
Analyse de prospective	Atelier	Nov. 2021	Note de prospective stratégique sur l'avenir de la Méditerranée
Analyse des résultats des ateliers sous-régionaux Analyse morphologique	Atelier	Jan. 2022	Note de prospective stratégique sur les visions sous-régionales
Rapport final sur le module 2	Rédaction	28 fév. 2022	Rapport final du module 2 sur les résultats clés de la consultation sur les visions au niveau sous-régional + autres documents produits par le GP (Notes de prospective stratégique)
<b>Projets ciblés</b>			
Réunion régionale sur le lien entre démographie, migration et développement économique	Réunion régionale (Partenaires :	15-16 Septembre 2021	Rapport final sur le lien entre démographie, migration et développement économique

	Université de Bari, CMI, Futuribles, et autres partenaires)		Préparation d'une conférence axée sur les politiques en 2022
Réunion régionale sur le méga-écosystème Méditerranéen	Réunion régionale (Partenaires : Université de Naples, GEF et autres partenaires)	Septembre 2021 (date à confirmer)	Rapport final sur le méga-écosystème Méditerranéen Préparation d'une conférence axée sur les politiques en 2022
Autres projets « ciblés » en fonction des possibilités de partenariats et de financement	Préparation + mise en œuvre du projet	Sept. 2021 - fév. 2022	En fonction de la proposition d'adhésion au programme et du financement des projets ciblés
<b>Activités transversales</b>			
Communication	Newsletter Site web MED 2050	Sept. 2021 - fév. 2022	2 newsletters Site web MED 2050 opérationnel
Mise en réseau	Activités de mise en réseau	Sept. 2021 - fév. 2022	Animation du site web et activités de mise en réseau
Partenariat	Création de partenariats	2020-2021	Renforcement des partenariats avec les instituts spécialisés, les experts, les institutions nationales et régionales, les OSC et les ONG et les organisations internationales

**Module 3 – Scénarios : janvier 2022 – juin 2022**

Tâches	Activités	Durée	Résultats/Livrables
<b>Ateliers participatifs</b>			
Ateliers participatifs sur les scénarios avec les groupes de parties prenantes  Cinq groupes : - Jeunesse - Société civile - Institutions (nationales et locales) - Entreprises - Organisations internationales	5 ateliers 2 options : - 1 atelier en face-à-face de 2 jours par groupe - 3 réunions en ligne par groupe	Selon les options : D'avril à juin 2022	Rapport sur chacun des cinq ateliers de groupe sur les scénarios Rapport de synthèse sur les scénarios
<b>Organes de gouvernance</b>			
Comité scientifique (CS) (avec inclusion des représentants des PC)	Réunion	Juillet 2022	Commentaires et contributions du CS sur le rapport du module 3 et du module suivant
<b>Groupe de prospective</b>			
Préparation des ateliers participatifs sur les scénarios	Atelier	Mars 2022	Identification des points de contact et des documents préparatoires pour les consultations des groupes
Analyse de prospective	Atelier	Avril 2022	Note de prospective stratégique sur les scénarios
Analyse des résultats des ateliers participatifs sur les scénarios	Atelier	Juillet 2022	Note de prospective stratégique sur les ateliers participatifs sur les scénarios
Rapport final sur le module 3	Rédaction	31 août 2022	Rapport final du module 3 sur les résultats clés des ateliers participatifs sur les

			scénarios + autres documents produits par le GP (Notes de prospective stratégique)
<b>Projets ciblés</b>			
Projets « ciblés »	Préparation + mise en œuvre du projet	Mars - août 2022	En fonction des propositions d'adhésion au programme et du financement des projets ciblés
<b>Activités transversales</b>			
Communication	Newsletter Site web MED 2050	Mars - août 2022	2 newsletters Site web MED 2050 opérationnel
Mise en réseau	Activités de mise en réseau	Mars - août 2022	Animation du site web et activités de mise en réseau
Partenariat	Création de partenariats	2020-2021	Renforcement des partenariats avec les instituts spécialisés, les experts, les institutions nationales et régionales, les OSC et les ONG et les organisations internationales

**Module 4 - Voies de transition et recommandations : juillet - décembre 2022**

<b>Tâches</b>	<b>Activités</b>	<b>Durée</b>	<b>Résultats/Livrables</b>
<b>Ateliers participatifs</b>			
Ateliers participatifs sur les voies de transition et les recommandations avec les groupes de parties prenantes.  Cinq groupes : - Jeunesse - Société civile - Institutions (nationales et locales) - Entreprises - Organisations internationales	5 ateliers 2 options : - 1 atelier en face-à-face de 2 jours par groupe - 3 réunions en ligne par groupe	Selon les options : D'octobre 2022 à janvier 2023	Rapport sur chacun des cinq ateliers sur les voies de transition Rapport de synthèse sur les voies de transition et les recommandations
<b>Organes de gouvernance</b>			
Comité scientifique (CS)	Réunion	Février 2023	Commentaires et contributions du CS sur le rapport du module 4 et la « stratégie de sortie »
<b>Groupe de prospective</b>			
Préparation des ateliers participatifs sur les voies de transition	Atelier	Septembre 2022	Identification des points de contact et des documents préparatoires pour les ateliers des groupes
Analyse prospective sur les voies de transition	Atelier	Novembre 2022	Note de prospective stratégique sur les voies de transition
Atelier « miroir » Évaluation des travaux de MED 2050 par des experts internationaux (non méditerranéens)	Atelier	Jan. 2023	Rapport sur les résultats de l'atelier « miroir » et recommandations
Analyse des résultats des ateliers participatifs sur les voies de transition	Atelier	Fév. 2023	Note de prospective stratégique sur les recommandations finales
Rapport final sur le module 4	Rédaction	31 août 2022	Rapport sur les principaux résultats des ateliers sur les voies de transition et les recommandations + autres documents du GP (Notes de prospective stratégique) Rapport final sur le programme MED 2050 incluant une stratégie de sortie

Projets ciblés			
Projets « ciblés » à développer en fonction des possibilités de partenariat et de financement	Préparation + mise en œuvre du projet	Sept. 2022 - fév. 2023	En fonction de la proposition d'adhésion au programme et du financement des projets ciblés
Activités transversales			
Communication	Newsletter Site web MED 2050	Sept. 2022 - fév. 2023	2 newsletters Site web MED 2050 opérationnel
Mise en réseau	Activités de mise en réseau	Sept. 2022 - fév. 2023	Animation du site web et activités de mise en réseau
Partenariat	Création de partenariats	2020-2021	Renforcement des partenariats avec les instituts spécialisés, les experts, les institutions nationales et régionales, les OSC et les ONG et les organisations internationales

*Diffusion et promotion des résultats : 2023*

Tâches	Activités	Durée	Résultats/Livrables
Diffusion des résultats et gestion des connaissances			
Diffusion des résultats	Présentations dans les États membres et autres forums régionaux	Fév.-déc. 2023	En fonction des demandes des Parties et des autres partenaires
Capitalisation et partage des connaissances	Diffusion du rapport final et des recommandations	Fév.-déc. 2023	Large diffusion des résultats du programme, en premier lieu le rapport final du programme MED 2050, y compris la Stratégie de sortie
Renforcement des capacités		Fév.-déc. 2023	En fonction des demandes des Parties
Boîte à outils de prospective et renforcement des capacités adaptés à la Méditerranée en appui aux sessions de prise de décision et de renforcement des capacités sur demande des pays	Développer la boîte à outils sur la prospective	Fév.-déc. 2023	Boîte à outils mise à la disposition de toutes les Parties Contractantes Activités de développement des capacités
Soutien apporté à au moins une Partie Contractante pour une évaluation « pérenne » des politiques nationales sur la base de la boîte à outils et des résultats du programme MED 2050.	Soutien sur demande des Parties Contractantes	Fév.-déc. 2023	Au moins une Partie Contractante est soutenue
Liens avec les organes de décision du PAM			
COP 23	Préparation de la présentation et de la participation à la COP 23	Déc. 2023	Présentation à la COP 23 Événement parallèle